



**HAL**  
open science

## La gestion des cadres de discours dans une tâche rédactionnelle en FLE

Denis Vigier

► **To cite this version:**

Denis Vigier. La gestion des cadres de discours dans une tâche rédactionnelle en FLE. La gestion des cadres de discours dans une tâche rédactionnelle en FLE, Sep 2005, Chambéry, France. pp.113-129. halshs-00349250

**HAL Id: halshs-00349250**

**<https://shs.hal.science/halshs-00349250>**

Submitted on 26 Dec 2008

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

VIGIER D. (2006), "La gestion des cadres de discours dans une tâche rédactionnelle en FLE", in *Acquisition et didactique 1*, coll. Langages, éd. LLS, P.U. Chambéry

Denis Vigier  
UMR Lattice –ENS Ulm

### La gestion des cadres de discours dans une tâche rédactionnelle en FLE<sup>1</sup>

In this paper, we analyze the results of a study carried out with adult Chinese students learning French in the *Centre International Rennais d'Études du Français* (CIREFE) at Rennes 2 University. The aim of this study is to examine how these students use "discourse frames" (Charolles 1997 ; Charolles et al. 2005) in a complex writing task.

#### Introduction

Dans les lignes qui suivent, nous allons examiner si des apprenants étrangers recourent à une stratégie d'encadrement du discours pour résoudre une tâche d'écriture complexe. Nous précisons d'abord les caractéristiques essentielles de ces marques discursives que sont les cadres de discours, puis nous analyserons les résultats d'une étude menée sur un corpus de productions écrites obtenues auprès d'un groupe d'apprenants de langue source (L1) chinois et de langue cible (L2) français en situation d'apprentissage dans un centre universitaire de langue (le Centre International Rennais d'Étude du Français pour Etrangers, ou CIREFE, à l'Université Rennes 2). Dans la dernière partie de notre analyse consacrée aux cadres de discours énonciatifs, nous évoquerons quelques activités envisageables en enseignement/ apprentissage du FLE. Nous espérons ainsi mettre en lumière les prolongements que pourraient appeler en didactique des langues les travaux menés actuellement en linguistique sur ces marques de cohésion discursive.

#### Les cadres de discours : présentation

Un extrait de presse nous permettra d'établir les principes de constitution des cadres de discours :

**En sciences sociales**, faute de « lois », on fait généralement appel à deux sources d'inspiration pour formuler les hypothèses nécessaires à toute prévision : un examen des tendances passées et une spéculation sur les comportements futurs [p]. **En économie**, en raison des caprices de la conjoncture, la seconde source l'emporte sur la première [q], ce qui rend l'exercice périlleux [r] et les résultats rarement fiables au-delà du très court terme [s]. **En démographie**, les comportements évoluent plus lentement [t] et la première source compte davantage [u], ce qui donne aux perspectives plus d'assurance [v]. (*Le Monde Diplomatique*, mai 1990)

Observons d'abord ce qui se passe dans [q]. Le syntagme prépositionnel (SP) *en économie*, détaché à l'initiale, circonscrit le domaine de validité de la proposition qu'il préfixe au champ d'activité et de connaissances (au domaine « praxéologique<sup>2</sup> ») que constitue l'économie. Si l'on examine maintenant les propositions [r] et [s]<sup>3</sup>, on observe qu'elles tombent aussi sous la portée sémantique<sup>4</sup> du SP *en*

<sup>1</sup> Je remercie les relecteurs du comité de rédaction ainsi que Laure Sarda du laboratoire Lattice pour leurs commentaires, suggestions et remarques. Les erreurs sont miennes.

<sup>2</sup> Sur les adverbiaux praxéologiques, voir Vigier 2003 & Vigier 2004 : 223-273. Sur la restriction du domaine de validité opérée par les adverbiaux spatio-temporels et « de domaine » antéposés, on se reportera notamment à L. Melis (1983, 187), P. Le Goffic (1993, 463-465), C. Guimier (1996, 141-154).

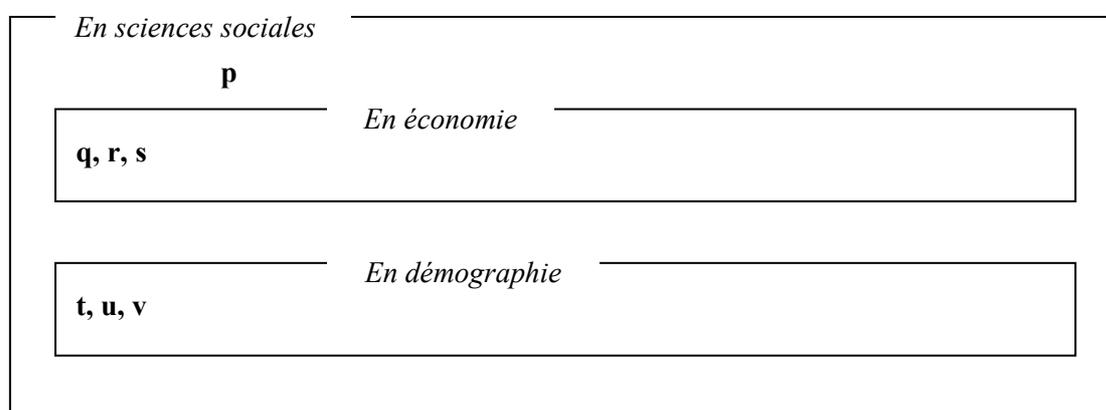
<sup>3</sup> Dans le texte proposé, nous analysons la suite « les résultats rarement fiables au-delà du très court terme » comme une proposition à part entière avec effacement du segment (« ce qui rend ») rendu possible par la coordination.

<sup>4</sup> Par portée sémantique d'un constituant, nous entendons l'élément à propos duquel le constituant « dit préférentiellement quelque chose. » (Guimier 1996 : 4). Pour une analyse plus précise de la portée, voir Charolles & Vigier 2005.

VIGIER D. (2006), "La gestion des cadres de discours dans une tâche rédactionnelle en FLE", in *Acquisition et didactique 1*, coll. Langages, éd. LLS, P.U. Chambéry

*économie* puisque leur domaine de validité est restreint au champ praxéologique circonscrit par l'adverbial : la portée sémantique du SP *en économie* s'étend donc sur [q],[r] et [s]. Dans la terminologie proposée par M. Charolles 1997 – et que nous adopterons dans le présent article – ces trois propositions constituent un « cadre de discours » : elles forment un bloc sémantiquement homogène relativement au critère praxéologique spécifié par l'introducteur de cadre *en économie*. Ce cadre prend fin avec l'instanciation, en tête de [t], du SP *en démographie*. En effet, dans la taxinomie des sciences sociales, la démographie ne constitue pas un sous-domaine de l'économie, mais un champ d'activité et de connaissances distinct. La localisation abstraite dans le domaine de la démographie du procès<sup>5</sup> dénoté dans [t] s'oppose par conséquent à l'extension de portée du cadre en cours, qui s'interrompt. Le cadre instancié par l'adverbial *en démographie* s'étend à son tour aux propositions situées en aval, intégrant [u] et [v] : aucun indice linguistique ne s'oppose à une telle intégration sémantique. Ces deux cadres praxéologiques sont enfin eux-mêmes inclus dans un cadre englobant de même nature, instancié dès la zone initiale de [p] par le SP *en sciences sociales*. En effet, économie et démographie constituent des sous-domaines des sciences sociales, de sorte que le constituant préfixant [p], non seulement en restreint le domaine de validité, mais exerce en outre sa portée sémantique sur la totalité du paragraphe.

Les introducteurs de cadres de discours apparaissent donc comme un dispositif de cohésion discursive de nature essentiellement sémantico-pragmatique (Charolles 1994 : 128) mis à disposition par la langue, au même titre que d'autres marques relationnelles comme les connecteurs ou les anaphores. Ces introducteurs permettent au rédacteur, en phase de production, de regrouper plusieurs propositions voire plusieurs phrases au sein de blocs sémantiquement homogènes<sup>6</sup>. Ces blocs – ou cadres de discours – peuvent se présenter en série, jouant un rôle de premier plan dans l'organisation du discours. Le schéma suivant, inspiré de la présentation adoptée par Charolles 1997, fournira une illustration visuelle de ce rôle organisateur :



## Présentation d'une étude sur corpus de productions écrites

### Recueil des données.

Les apprenants ayant participé à cette étude sont des étudiants du CIREFE, garçons et filles, âgés de 19 à 25 ans, ayant pour L1 le chinois et pour L2 le français. Tous appartiennent à une classe de niveau Seuil et peuvent donc « produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers [...] raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des

<sup>5</sup> Ce terme, très générique, englobe les états, les processus et les événements.

<sup>6</sup> Ces blocs sont sémantiquement homogènes relativement au critère (spatial, temporel, praxéologique, topical, ...) spécifié par l'introducteur

VIGIER D. (2006), "La gestion des cadres de discours dans une tâche rédactionnelle en FLE", in *Acquisition et didactique 1*, coll. Langages, éd. LLS, P.U. Chambéry

raisons ou explications pour un projet ou une idée » (*Cadre européen de référence pour les langues*, 2001 : 25). Sur le plan méthodologique, nous avons choisi de fabriquer une tâche d'écriture destinée à solliciter chez les scripteurs un recours aux cadres de discours. Le temps dévolu à la production n'était pas limité. L'effectif du groupe testé était de huit sujets seulement. Les résultats présentés ci-dessous sont donc à considérer avec prudence. Ils permettent cependant de mettre en lumière certaines des difficultés rencontrées par les étudiants au sein de leurs productions écrites et d'esquisser quelques voies à explorer en didactique du FLE.

### Description de la tâche proposée

Le document soumis aux apprenants<sup>7</sup> est reproduit à la fin du présent article. Il se présente sur une feuille double. Sur le tiers supérieur de la page de gauche, sous l'en-tête « Document », figure le texte suivant (T1) :

L'inspecteur Lavarini enquête sur la disparition du directeur d'une entreprise de travaux publics, Monsieur Poirier, qui a eu lieu il y a déjà plusieurs semaines. Le policier veut absolument savoir ce qu'a fait Monsieur Poirier le lundi 14 mars et le mardi 15 mars, jour de sa disparition. Or les témoignages de sa secrétaire et de sa femme ne sont pas identiques.

A la gauche de ce texte, un petit dessin représentant « L'inspecteur Lavarini ». Sur les deux tiers inférieurs de cette même page figurent, côté gauche et placés l'un sous l'autre, les dessins des visages de la secrétaire et de l'épouse de M. Poirier. De chacun de ces deux visages s'échappe une large bulle (le code adopté est celui de la bande dessinée) contenant un agenda ouvert aux dates du lundi 14 et mardi 15 mars. L'apprenant doit comprendre qu'il s'agit de l'emploi du temps de M. Poirier tel que se le rappellent sa secrétaire et sa femme. Les indications placées sur les deux pages diffèrent dans les deux témoignages<sup>8</sup>. La consigne donnée pour l'exercice – « Ecrivez la suite de ce texte en reprenant avec précision les informations contenues dans le document ci-joint » – est suivie du titre « L'enquête de l'inspecteur Lavarini », puis du texte T1. Une ligne en pointillé qui se prolonge sur toute la page invite l'apprenant à rédiger son texte.

L'hypothèse sous-jacente à la constitution de ce sujet était la suivante : très rapidement, l'apprenant devait se rendre compte que, s'il ne cherchait pas à organiser et structurer les informations qu'il avait à transmettre, il risquait d'égarer son lecteur. Par conséquent, il nous apparaissait prévisible qu'il tenterait de développer des stratégies de regroupement des informations, parmi lesquelles figureraient possiblement les cadres de discours.

Pour étayer cette dernière considération, examinons de plus près les données que l'apprenant doit linéariser en discours : on se trouve face à deux séries de six événements « e » (= ce que M. Poirier a fait), et pour chacun d'eux ont été spécifiées trois dimensions: le jour (« J ») et l'heure (« H ») de leur survenue, ainsi que l'univers de croyance<sup>9</sup> (« Us » pour l'univers de croyance de la secrétaire, « Up » pour celui de l'épouse) auquel ils appartiennent. On peut formaliser ces informations comme suit :

Série 1: e1 J1 H1 Us e2 J1 H2 Us e3 J1 H3 Us  
e4 J2 H4 Us e5 J2 H5 Us e6 J2 H3 Us  
Série 2 : e'1 J1 H1 Up e'2 J1 H2 Up e'3 J1 H6 Up

<sup>7</sup> Ce sujet a été entièrement conçu par l'auteur.

<sup>8</sup> Pour lundi 14 mars, on trouve dans l'agenda de la secrétaire : « 9h - Dentiste ; 12h30 - Repas d'affaires ; 17h - Golf » ; tandis que pour l'épouse on lit : « 9h - Rendez-vous avec Dubois ; 12h30 - Coiffeur ; 15h - Visite du chantier de la Bastille ». Pour le mardi 15 mars, dans l'agenda de la secrétaire on trouve : « 10h - Rendez-vous avec Dubois ; 14h - Réunion du Conseil d'administration ; 17h - Visite du chantier de la Bastille » ; et dans celui de l'épouse : « 8h - Médecin ; 14h - Réunion du conseil d'administration ; 17h - Passer chez le garagiste ».

<sup>9</sup> Nous reprenons ici la notion d'univers de croyance tel qu'elle est définie par Martin (1983 : 38) ; on appellera « univers de croyance » ou « univers » l'ensemble indéfini des propositions que le locuteur – au moment où il s'exprime – tient pour vraie, ou qu'il veut accréditer comme telles.

VIGIER D. (2006), "La gestion des cadres de discours dans une tâche rédactionnelle en FLE", in *Acquisition et didactique 1*, coll. Langages, éd. LLS, P.U. Chambéry

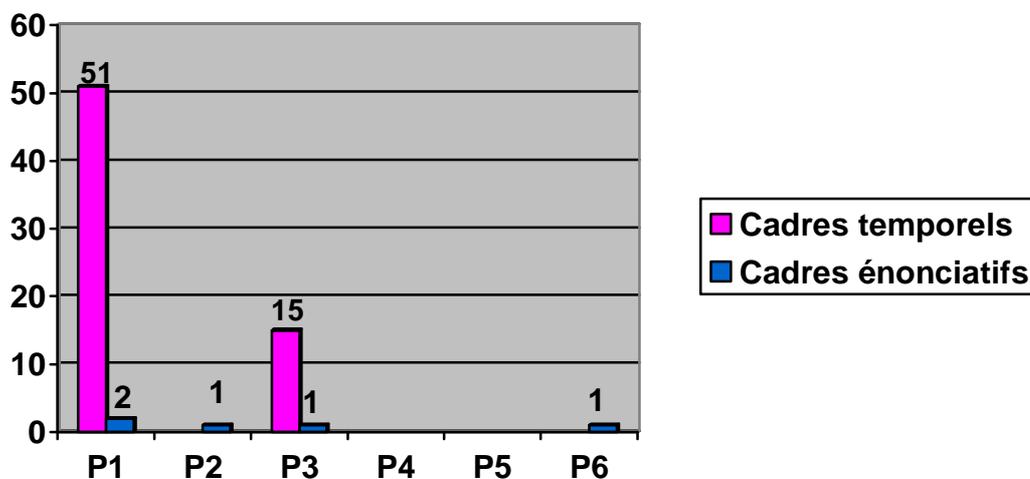
e'4 J2 H7 Up e'5J2 H5 Up e'6 J2 H3 Up

Sous réserve que l'apprenant use des cadres de discours, on peut conjecturer qu'il cherchera à regrouper ses informations sous un critère temporel ou énonciatif, ces divers critères pouvant bien entendu être combinés au moyen de cadres emboîtés. De fait, l'examen des productions des étudiants montre que plusieurs d'entre eux ont recouru à ce type de cadrage :

- (1) Et **le lendemain**, il a pris un RV<sup>10</sup> avec Dubois à 10h. 4 h après, il a participé un réunion du CA. Après, il a visité le chantier de la Bastille.
- (2) **Suivant sa secrétaire**, il est allé chez dentiste à 9h. A 12h 30, il a pris un repas d'affaire. Après le travail, il a joué du golf. [...]

### Analyse du corpus

L'histogramme suivant présente les cadres de discours utilisés. En abscisse figure la portée sémantique des cadres concernés : l'indication « P1 » signifie que l'adverbial a une portée seulement sur sa proposition d'accueil; « P2 », que cette portée inclut la proposition qui suit ; « P3 », qu'elle englobe les deux propositions suivant la proposition d'accueil, etc.<sup>11</sup> En ordonnées, on trouve le nombre de cadres relevés sur le corpus, ce nombre étant par ailleurs spécifié au-dessus de chacune des colonnes formant l'histogramme.



### Les cadres temporels

Une observation s'impose d'emblée : les apprenants chinois ont eu massivement recours à des cadres temporels dans leurs productions. Ces cadres possèdent une portée sur P1 (51 occurrences) ou P3 (15

<sup>10</sup> Les énoncés des étudiants sont systématiquement reproduits tels quels, sans correction. Dans un souci d'objectivité, nous préférons supprimer les noms des sujets ; la présence des numéros de références pour les citations devrait suffire pour y référer par la suite.

<sup>11</sup> Pour illustration, dans (1) la portée du SN « le lendemain » est P3, dans (2) celle du SP « suivant sa secrétaire » est P3. Dans le décompte des propositions incluses sous la portée d'un même introducteur, les subordonnées complétives, très intégrées, n'ont pas été distinguées de la proposition principale. En revanche, les subordonnées circonstancielles ont été décomptées.

VIGIER D. (2006), "La gestion des cadres de discours dans une tâche rédactionnelle en FLE", in *Acquisition et didactique 1*, coll. Langages, éd. LLS, P.U. Chambéry

occurrences). Les cadres à portée sur P1 sont installés par des adverbiaux dénotant le plus souvent une indication *horaire*. En voici un exemple :

- (3) [...] **à 9h**, M. Poirier a eu un rendez-vous avec Dubois, **à 12h30**, est allé au coiffeur, **à 15h**, il a eu visite du chantier de la Bastille.

Ces cadres à portée courte ne constituent finalement qu'une version linguistiquement plus développée de la présentation des événements dans le document de départ. Leur fréquence élevée signale cependant que les apprenants semblent avoir intégré l'idée que le détachement du SP à l'initiale possède en français une valeur énonciative spécifique : promouvoir le critère sélectionné par le SP (dans (3), l'heure) au rang de rubrique de classement. De nombreux apprenants ont aussi recouru à des cadres temporels à portée étendue (sur P3), exploitant ainsi le potentiel intégratif des cadres temporels – leur capacité à étendre leur portée en aval. Ont été enfin très souvent utilisés des cadres temporels emboîtés comme dans l'exemple suivant :

- (4) La secrétaire lui a donné une liste d'activités de M. Poirier pendant deux jours. **Le 14 mars, à 9 heures du matin**, il a visité le dentiste, **à midi et demi**, il a eu un repas d'affaires. **A dix-sept heures du soir**, il est allé au golf.  
= J1 [ H1[e1], H2 [e2], H3 [e3]]

Tous ces points illustrent que les apprenants semblent maîtriser de façon satisfaisante les potentialités intégrative et organisatrice des cadres de discours temporels.

### Les cadres énonciatifs

#### Examen des productions

Parmi les moyens mis à disposition par la langue française pour rapporter les paroles d'un locuteur, les apprenants ont utilisé trois possibilités : le discours direct (DD), le discours indirect (DI) et le recours à un SP énonciatif. Dans les lignes qui suivent, nous nous attacherons uniquement au DI et aux SP énonciatifs. Précisons que par SP énonciatif, nous entendons tout SP extrapredicatif exophrastique<sup>12</sup> (selon X, d'après X, pour X, au[x] dire[s] de X, suivant X, etc.) permettant l'attribution d'un dit à une instance énonciative.

Nous ferons observer pour commencer que DI et SP énonciatifs ne mettent pas en œuvre les mêmes contraintes au niveau syntaxique. L'extension de la portée sémantique de l'univers énonciatif instancié par la structure [*Verbe dicendi* + *jonctif*] nécessite en effet soit la reprise du jonctif soit la réinstanciation d'une nouvelle structure [*Verbe dicendi* + *jonctif*] (Charolles 1997 : 61). En revanche, l'extension de la portée d'un SP énonciatif est nettement moins coûteuse sur le plan syntaxique puisque « la dépendance syntaxique [propre au DI] est remplacée par une dépendance sémantique » (Rosier 1999 : 137). M. Charolles, concernant l'emploi de « selon », précise ainsi :

*Selon* est d'un usage très commode. [...] Il permet une extension très libre de l'univers qu'il initie dans la mesure où le rédacteur n'est tenu par aucune contrainte de caractère syntaxique. Cette particularité, que l'on ne remarque pas forcément, apparaît bien quand on compare les possibilités d'emploi de *selon X* avec celles des verbes de parole. (Charolles 1997 : 49)

Dans une tâche rédactionnelle où le scripteur doit intégrer un nombre important de propositions au sein d'un même hétéro-univers, on voit tout l'intérêt qu'il peut retirer d'un tel dispositif. Or l'examen

<sup>12</sup> (Guimier 1996 : 5-7). Les syntagmes prépositionnels utilisés par les apprenants ont été : « selon les paroles de X, suivant X, d'après \*la parole de X, pour X ». Comme Rosier (1999 : 183sq.), nous considérons que ce type de construction appartient de plein droit aux discours rapportés (DR).

VIGIER D. (2006), "La gestion des cadres de discours dans une tâche rédactionnelle en FLE", in *Acquisition et didactique 1*, coll. Langages, éd. LLS, P.U. Chambéry

des productions fait apparaître qu'une majorité des apprenants a recouru au DI, se heurtant à deux difficultés bien connues des enseignants de FLE : reprise quasi systématique du verbe de parole prototypique *dire (que)* et non respect récurrent de la contrainte pesant sur la reprise du jonctif. Trois textes en revanche ont cherché à recourir aux cadres de discours, parmi lesquels un seulement manifeste une bonne maîtrise de ce type de DR. Voici un extrait illustrant un cas de cumul erroné de DI avec un introducteur de cadre énonciatif :

- (5) **D'après la secrétaire**, elle m'a dit que le lundi 15 mars, M. Poirier avait une rendez-vous à 9h chez dentiste et **qu'**il avait un repas d'affaires à 12h30. [...] (« elle » est ici coréférent au SN « la secrétaire »)

L'extrait suivant présente des ambiguïtés de portée :

- (6) **Suivant sa secrétaire**, il est allé chez dentiste à 9h. A midi et demi, il a pris un repas d'affaire. Après le travail, il a joué du golf à 17 h. Et le lendemain, il a pris un rendez-vous avec Dubois à 10h. 4 heures après, il a participé un réunion du conseil d'administration. Après il a visité le chantier de la Bastille. Mais **selon les paroles de s'épouse**, c'est lundi 14 mars à 9 heures qu'il a pris un rendez-vous avec Dubois a lieu de mardi 15 mars à 10h. Contrairement à prendre un repas d'affaire à midi et demi, il est allé chez coiffeur. Et il a visité le chantier de la Bastille lundi 14 mars à 15 h a lieu du lendemain à 17h. [...]

Les segments soulignés tombent-ils ou non sous la portée du SP énonciatif « selon les paroles de \*s'épouse » ? En d'autres termes, faut-il ou non considérer qu'ils sont pris en charge par l'épouse ? En l'absence de tout indice complémentaire, *l'interprétant n'a pas les moyens de trancher*<sup>13</sup>. Ce point est tout à fait crucial : il illustre la facilité avec laquelle les cadres de discours (notamment énonciatifs) intègrent des propositions arrivantes. D'où la nécessité de délimiter clairement leur borne finale. Comme le signale M. Charolles :

Les facilités d'intégration qu'[...]offrent [les introducteurs en selon X] ont cependant pour contrepartie une augmentation des risques d'inclusion indue. Le cadre, une fois ouvert, tend à intégrer le maximum de propositions entrantes si bien que le rédacteur doit être vigilant à l'encontre des malentendus susceptibles de résulter de cette propension intégratrice. (Charolles 1997 : 51)

## Perspectives didactiques

Si l'on fait l'hypothèse que les stratégies adoptées par les sujets de notre étude reflètent peu ou prou celles qu'adopteraient d'autres apprenants de même niveau face à une tâche identique, les observations faites ci-dessus suggèrent la nécessité de ménager une place particulière aux cadres énonciatifs dans toute progression consacrée à l'apprentissage du DR en FLE. Quelles activités prévoir alors ? En premier lieu, il semble que les contraintes syntaxiques attachées aux deux types de DR que sont le DI et les cadres énonciatifs pourraient faire l'objet d'une comparaison approfondie (on préciserait à cette occasion que le choix entre ces deux dispositifs d'attribution du dire n'est pas toujours possible<sup>14</sup>). Par ailleurs, il faudrait examiner avec précision comment se mettent en place, au fil du discours, de tels cadres : quelles expressions peuvent assurer un rôle d'introducteur ? Quelles contraintes pèsent sur leur emploi<sup>15</sup> ? Quelles sont les positions qu'elles peuvent occuper dans la phrase ? Y en a-t-il une qui

<sup>13</sup> Ce qui est ennuyeux dans le cas de déclarations recueillies par la police pour une affaire de disparition, où il apparaît essentiel que l'on sache exactement qui a déclaré quoi.

<sup>14</sup> Sur ce point, voir G. Schrepfer-André 2006 : 63sq.

<sup>15</sup> Par exemple, G. Schrepfer-André (2005 : 83) signale que dans une phrase de la forme [*Selon* SN1, ...SN2...], il y a disjonction référentielle entre SN pleins si SN2 occupe une fonction argumentale : \**Selon Marie<sub>i</sub>, la jeune fille<sub>i</sub>, a vu un serpent*.

VIGIER D. (2006), "La gestion des cadres de discours dans une tâche rédactionnelle en FLE", in *Acquisition et didactique 1*, coll. Langages, éd. LLS, P.U. Chambéry

soit canonique<sup>16</sup> ? ...

Mais un tel travail demeurerait incomplet s'il ne s'attardait pas aussi sur la question de la borne finale des cadres. Nous avons signalé en effet que les SP énonciatifs jouissaient d'un potentiel intégratif important puisqu'ils sont à même d'englober sous leur portée plusieurs propositions tant qu'aucun indice (dit de *clôture*) ne signale au lecteur que le cadre doit être fermé. D'où le risque d'intégrations indues comme dans (6). Dans une perspective d'enseignement / apprentissage du FLE, il apparaît donc important de travailler avec les apprenants sur le bornage des cadres de discours énonciatifs, tant en compréhension qu'en production. Quelles activités envisager? L'une pourrait consister à identifier avec eux, dans des extraits de presse, les divers indices de clôture mis en jeu. On montrerait ainsi comment les systèmes de marques de cohésion (connecteurs, anaphores, marques configurationnelles<sup>17</sup>, introducteurs de cadres, ...) peuvent interagir en discours. Les deux extraits suivants, empruntés au même corpus que celui utilisé par G. Schrepfer-André dans sa thèse<sup>18</sup>, illustreront notre propos.

- (7) (...) **Selon la dernière proposition en date du gouvernement**, la nouvelle Afrique du Sud serait divisée en sept unités fédérales<sub>[p]</sub>. L'Etat central verrait ses pouvoirs réduits aux seuls secteurs de la défense, de la sécurité nationale et des affaires étrangères<sub>[q]</sub>. Les Etats provinciaux, y compris les gouvernements des actuels bantoustans, assumeront les autres responsabilités<sub>[r]</sub>.

Ce projet est fortement contesté par le mouvement anti-apartheid<sub>[s]</sub>. [...] (*Le Monde Diplomatique*, janvier 1993)

Dans (7), la borne finale du cadre énonciatif mis en place par le SP « Selon la dernière proposition en date du gouvernement » coïncide avec l'interruption du conditionnel à valeur d'hypothèse (« serait divisée » « verrait », « assumeront »), le changement de paragraphe et le recours à l'anaphore résomptive « ce projet ». Ces trois éléments constituent autant d'indices de clôture. L'interruption du conditionnel signale en effet l'abandon de l'hypothèse<sup>19</sup> implicite (« si ces propositions étaient acceptées ») dans le cadre de laquelle [p] [q] et [r] sont envisagées. Le SN démonstratif « ce projet » reprend anaphoriquement le discours antérieurement rapporté pour en faire le topique de [s]. Le changement de paragraphe enfin signale le passage à une nouvelle étape dans la progression du discours. Tous ces éléments convergent pour faire inférer au lecteur que le DR s'interrompt à la fin de [r] et que le rédacteur reprend la parole.

Voici un autre extrait mettant en jeu des indices de clôture différents:

- (8) **D'après l'auteur**, le Révérend Moon, « à sa sortie de prison, quitte les Etats-Unis, pour les régions les plus sûres de l'Extrême-Orient, en particulier le Japon<sub>[p]</sub> ». En réalité, le Révérend Moon est resté aux Etats-Unis encore cinq ans<sub>[q]</sub>. Il ne pouvait séjourner un seul jour au Japon, le territoire nippon lui étant interdit<sub>[r]</sub>. (*Le Monde Diplomatique*, juin 1996)

Cette fois, la borne finale du cadre énonciatif (réduit à la proposition d'accueil) coïncide avec l'abandon du présent de narration<sup>20</sup> (« quitte ») au profit du PC et de l'imparfait, l'interruption du

<sup>16</sup> G. Schrepfer-André (2006 : 100) relève que dans son corpus, les *Selon X* énonciatifs sont « canoniquement » placés en zone préverbale et que 53% d'entre eux sont frontaux.

<sup>17</sup> « Les marques configurationnelles (alinéas, organisateurs méta-discursifs) (...) délimitent au sein du continuum textuel des ensembles présentés par le locuteur comme constituant une ou plusieurs unités en regard d'un certain critère dispositionnel » (Charolles 1994 :128)

<sup>18</sup> Il s'agit des archives du Monde Diplomatique, 1987-1997. La thèse de G. Schrepfer-André, citée dans notre bibliographie, étudie de façon systématique la portée de cadres énonciatifs en « Selon X » dans des textes de presse.

<sup>19</sup> P.-P. Haillet (2002 : 71) considère que « l'emploi du conditionnel d'hypothèse a pour effet de représenter le procès comme imaginé en corrélation avec un cadre hypothétique paraphrasable par *si + imparfait, si + plus-que-parfait, même si + imparfait, même si + plus-que-parfait.* »

<sup>20</sup> Il s'agit bien d'un présent de narration. On s'en convaincra en consultant l'intégralité de l'article évoqué dans la citation (« Les étranges affinités de la secte Moon », *Le Monde Diplomatique*, avril 1996.)

VIGIER D. (2006), "La gestion des cadres de discours dans une tâche rédactionnelle en FLE", in *Acquisition et didactique 1*, coll. Langages, éd. LLS, P.U. Chambéry

guillemetage<sup>21</sup> et de l'italique, et enfin l'occurrence du connecteur reformulatif « en réalité ». Les trois premiers indices sont liés. Guillemets et lettres italiques signalent la littéralité des propos rapportés, d'où l'inférence que le présent de narration est un choix stylistique opéré par « l'auteur » que le rédacteur de l'article a maintenu dans son DR. Il est donc naturel que la fermeture des guillemets et l'abandon de l'italique coïncident avec l'interruption du présent de l'indicatif. Toutes choses qui suggèrent<sup>22</sup> par ailleurs que le DR prend fin avec [p]. Mais seul le traitement de [q] confirme cette inférence. En effet cette dernière proposition dénote une situation (« est resté aux Etats-Unis ») qui contredit [p] (« quitte les Etats-Unis »). Le locuteur (= « l'auteur ») à qui est imputée la prise en charge de l'assertion qu'indexe l'introducteur « selon l'auteur »<sup>23</sup> ne peut pas aussi prendre en charge [q] qui affirme le contraire. D'où la nécessité de clore le cadre énonciatif à la fin de [p]. On notera au passage le rôle du connecteur « en réalité » qui indique que le locuteur prenant en charge [q] (à savoir, le rédacteur de l'article) « bénéficie d'une connaissance à laquelle les autres n'ont pas accès », attribuant ainsi rétroactivement « le statut d'apparence » à la situation dénotée par le segment guillemeté dans [p] (C. Rossari 1997 : 213).

Outre de telles activités de repérage, l'enseignant pourrait aussi proposer aux apprenants d'examiner les conséquences que produit l'effacement des indices de clôture sur la portée d'un cadre en cours. (8) constitue à cet égard un exemple intéressant. Que se passe-t-il si l'on supprime le présent<sup>24</sup> ?

- (8a) D'après l'auteur, le Révérend Moon, « à sa sortie de prison, a quitté les Etats-Unis, pour les régions les plus sûres de l'Extrême-Orient, en particulier le Japon ». En réalité, le Révérend Moon est resté aux Etats-Unis encore cinq ans. Il ne pouvait séjourner un seul jour au Japon, le territoire nippon lui étant interdit.

L'extrait demeure parfaitement interprétable. Supprimons maintenant les guillemets et l'italique<sup>25</sup>:

- (8b) D'après l'auteur, le Révérend Moon, à sa sortie de prison, a quitté les Etats-Unis, pour les régions les plus sûres de l'Extrême-Orient, en particulier le Japon. En réalité, le Révérend Moon est resté aux Etats-Unis encore cinq ans. Il ne pouvait séjourner un seul jour au Japon, le territoire nippon lui étant interdit.

L'interprétation de l'extrait ne pose toujours pas de problème insurmontable. On observera cependant que cette version est moins bonne que l'originale. En effet, dans (8b), tout le poids de l'interruption du cadre énonciatif repose, si l'on peut dire, sur le connecteur de reformulation et sur l'inférence accomplie par l'interprétant à partir du constat que le contenu de [q] contredit ce qui est asserté dans le segment guillemeté qui précède. Dans les versions précédentes, la fin du guillemetage et de l'italique ((8a)), éventuellement joint à celle du présent de narration ((8)), préparait mieux cette interruption. Supprimons, pour finir, « en réalité »

- (8c) ??? D'après l'auteur, le Révérend Moon, à sa sortie de prison, a quitté les Etats-Unis, pour les régions

<sup>21</sup> L. Rosier (1999 : 199) signale que « les formes [en selon A] peuvent introduire des énoncés guillemetés, donc fonctionner avec le marqueur graphique consacré de la littéralité. »

<sup>22</sup> G. Schrepfer-André signale que lorsque *Selon X* préfixe une phrase entièrement guillemetée, le rattachement de la proposition qui suit (sans guillemets) est peu fréquente dans son corpus. Elle reste cependant possible « à la condition que q constitue une élaboration de p » (Schrepfer-André 2006 : 350), ce qui n'est pas le cas dans (8).

<sup>23</sup> Enoncer « Selon Sophie, Pierre est malade », c'est préciser la source [de l'information que Pierre est souffrant], et dans le même temps, indiquer que c'est Sophie qui supporte la responsabilité de son assertion, donc qui la prend en charge. G. Schrepfer-André, 2006, 21

<sup>24</sup> Bien entendu, il faudrait faire varier l'ordre d'effacement des indices.

<sup>25</sup> On observera que la conservation des lettres italiques mais non des guillemets paraîtrait étrange [D'après l'auteur, le Révérend Moon, à sa sortie de prison, a quitté les Etats-Unis, pour les régions les plus sûres de l'Extrême-Orient, en particulier le Japon. En réalité, ...]. L'inverse ne pose en revanche pas de problème [D'après l'auteur, le Révérend Moon, « à sa sortie de prison, a quitté les Etats-Unis, pour les régions les plus sûres de l'Extrême-Orient, en particulier le Japon. » En réalité, ...]. Le recours à l'italique semble donc ici subordonné à l'usage des guillemets.

VIGIER D. (2006), "La gestion des cadres de discours dans une tâche rédactionnelle en FLE", in *Acquisition et didactique 1*, coll. Langages, éd. LLS, P.U. Chambéry

les plus sûres de l'Extrême-Orient, en particulier le Japon<sub>[p]</sub>. Le Révérend Moon est resté aux Etats-Unis encore cinq ans<sub>[q]</sub>. Il ne pouvait séjourner un seul jour au Japon, le territoire nippon lui étant interdit.

Cette fois, on tend à intégrer [q] sous la portée de l'introducteur énonciatif, ce qui fait aussitôt surgir une incohérence insurmontable: comment traiter la contradiction entre [p] et [q] que seule l'instruction conventionnelle délivrée par « en réalité » permettait de lever ? On mesure ici le rôle de premier plan joué par ce conjonctif dans l'interruption de la portée du cadre énonciatif. Autrement dit, dans (8), les quatre indices de clôture identifiés ne possèdent pas tous le même poids.

Bien entendu, d'autres activités autour des cadres énonciatifs pourraient encore être envisagées. Par exemple le repérage des portées de cadres non énonciatifs subordonnés à un cadre énonciatif, dans des configurations comme :

*Selon X, [... En 1989,[...] En 1990, [...]]*

On pourrait aussi examiner avec les apprenants le recours fréquent au phénomène de « relance » dans les textes, terme que nous empruntons à G. Schrepfer-André (2006 : 200). Voici un exemple extrait du Web

- (9) PARIS (Reuters) - L'Elysée a démenti des propos peu amènes, rapportés par l'Express, qu'aurait tenus Jacques Chirac à propos d'un ministre finlandais.

**Selon l'hebdomadaire paraissant jeudi**, le chef de l'Etat aurait qualifié le ministre des Affaires étrangères finlandais, Erkki Tuomioja, de « nul » et d' « incompetent », lors d'une discussion avec le ministre des Affaires étrangères français Philippe Douste-Blazy au cours du conseil des ministres du 30 août.

**Toujours selon l'article de l'Express**, publié dans sa rubrique « Indiscrets », Jacques Chirac n'aurait « pas apprécié » la manière dont la Finlande a assuré la présidence de l'Union européenne pendant la guerre au Liban.

Ce type de reprise du SP énonciatif (*toujours selon X*) survient notamment lorsque certaines marques de cohésion (ici, la segmentation en paragraphes) risquent de faire hésiter le lecteur sur la reconduction ou non du cadre en cours. Le rédacteur, anticipant coopérativement sur cette hésitation, réinstalle donc le cadre énonciatif au moyen d'un nouvel SP intégrant l'adverbe *toujours*. Bien entendu, le rédacteur peut aussi opter pour une solution différente :

- (9a) L'Express **ajoute que** Jacques Chirac n'aurait « pas apprécié » la manière dont la Finlande a assuré la présidence de l'Union européenne pendant la guerre au Liban.
- (9b) Jacques Chirac, **ajoute l'Express**, n'aurait « pas apprécié » la manière dont la Finlande a assuré la présidence de l'Union européenne pendant la guerre au Liban.

## Conclusion

Dans cet article, nous sommes parti d'une étude menée en classe de FLE et destinée à examiner comment – et avec quel succès – des apprenants étrangers de L1 chinois recouraient à des cadres de discours dans une tâche rédactionnelle complexe. L'examen de leur production a montré qu'une majorité d'entre eux a usé de cadres temporels dont la portée s'étend fréquemment au-delà de la proposition d'accueil. Nous en avons conclu qu'ils semblaient maîtriser de façon satisfaisante les potentialités intégrative et organisatrice de ces cadres. En revanche, très peu ont recouru aux cadres énonciatifs, pourtant d'un usage aisé. Nous nous sommes donc focalisé, dans la suite de notre propos, sur ce dispositif d'attribution du dire en nous attachant plus particulièrement sur les phénomènes de portée sémantique qu'ils mettent en jeu. Chemin faisant, nous avons suggéré quelques activités destinées à sensibiliser les apprenants au rôle assuré par les indices de clôture dans l'interruption de

VIGIER D. (2006), "La gestion des cadres de discours dans une tâche rédactionnelle en FLE", in *Acquisition et didactique 1*, coll. Langages, éd. LLS, P.U. Chambéry

cette portée. Enfin, au-delà des analyses et des commentaires proposés, nous souhaitons avoir convaincu le lecteur que les cadres de discours mettent en jeu des problématiques suffisamment spécifiques pour qu'une place particulière leur soit réservée en recherche et didactique du FLE.

#### Références :

- Charolles, M. (1994). Cohésion, cohérence et pertinence du discours. *Travaux de linguistique*, 29, 125-151.
- Charolles, M. (1997). L'encadrement du discours : univers, champs, domaines et espaces. *Cahier de recherche linguistique*, 6, 1-73.
- Charolles, M. (2003). De la topicalité des adverbiaux détachés en tête de phrase. *Travaux de linguistique*, 47, 11-50.
- Charolles, M. & Vigier, D. (2005). Les adverbiaux en position préverbale : portée cadrative et organisation des discours. *Langue Française*, 148, 9-30.
- Charolles, M., Le Draoulec, A., Péry-Woodley, M.P. & Sarda, L. (2005). Temporal and spatial dimensions of discourse organisation. *Journal of French Language Studies*, 15, 115-130
- Guimier, C. (1996). *Les adverbes du français. Le cas des adverbes en -ment*. Paris : Ophrys.
- Haillet, P.P. (2002). *Le conditionnel en français : une approche polyphonique*. Paris : Ophrys.
- Le Goffic, P. (1993). *Grammaire de la phrase française*. Paris : Hachette.
- Martin, R. (1983). *Pour une logique du sens*. Paris : Presses universitaires de France.
- Melis, L. (1983). *Les circonstanciels et la phrase. Etude sur la classification et la systématique des compléments circonstanciels en français moderne*. Louvain : Presses universitaires de Louvain.
- Porhiel, S. (2004). Les introducteurs de cadre thématique. *Cahiers de lexicologie*, 85, 9-45.
- Porhiel, S. (2005). Les marqueurs de thématisation : des thèmes phrastiques et textuels. *Travaux de linguistique*, 51 (2), 55-84.
- Rosier, L. (1999). *Le discours rapporté. Histoire, théories, pratiques*. Paris/ Bruxelles : Duculot.
- Rossari C. (1997). *Les opérations de reformulation. Analyse du processus et des marques dans une perspective contrastive français-italien*. Bern : Peter Lang.
- Schrepfer-André, G. (2005). Incidence des formes de reprise du SN régime des SP en *Selon X* énonciatifs sur leur portée phrastique et textuelle. *Langue Française*, 148, 80-94.
- Schrepfer-André, G. (2006). *La portée phrastique et textuelle des expressions introductrices de cadres énonciatifs : les syntagmes prépositionnels en « selon X »*. Thèse de doctorat, Université de Paris 3.
- Vigier, D. (2003). Les syntagmes prépositionnels en « en N » détachés en tête de phrase référant à des domaines d'activité. *Linguisticae Investigationes*, 26 (1), 97-122.
- Vigier, D. (2004). *Les groupes prépositionnels en « en N » : de la phrase au discours*. Thèse de Doctorat, Université de Paris 3.